

ARGAN réalise avec succès sa première émission obligataire et renforce ses moyens financiers afin de conforter sa stratégie de croissance

ARGAN, foncière spécialisée en immobilier logistique, annonce avoir réalisé par placement privé une émission obligataire inaugurale d'un montant nominal de 49 millions d'euros et d'une maturité de 5 ans portant intérêt au taux annuel de 5,50%.

Commentant cette opération, Ronan Le Lan, Président du Directoire d'Argan a déclaré : « *Nous nous félicitons d'avoir rencontré lors de ce placement obligataire un tel engouement auprès des investisseurs institutionnels, reconnaissant ainsi la qualité de notre groupe et de son modèle de développement. Cette émission obligataire, non dilutive pour nos actionnaires actuels, est une solution qui permet de contribuer au financement de notre développement des prochaines années, et qui conforte notamment les objectifs fixés à l'horizon 2015, à savoir la constitution d'un patrimoine d'un milliard d'euros générant près de 70 millions d'euros de revenus locatifs et un ANR de 17,6 € par action.* »

Principales caractéristiques de l'opération

Le montant nominal de cette émission s'élève à 48.870.000 euros, représenté par 4.887 Obligations d'une valeur nominale unitaire de 10 000 euros.

L'émission des Obligations fera l'objet d'un règlement-livraison unique le 25 novembre 2013 et **les obligations seront admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0011628478 le 26 novembre 2013.**

Les Obligations venant à échéance le 25 novembre 2018 porteront intérêt à compter de leur date d'émission, à un taux nominal annuel de 5,50%, payable à terme échu le 25 novembre de chaque année.

Le placement de cette émission a été assuré par Invest Securities agissant en qualité de Chef de File Teneur de Livre, et Compagnie Financière Jacques Coeur, agissant en qualité de Co Chef de File.

Le prospectus d'admission visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 novembre 2013 sous le n°13-626 est disponible sans frais sur simple demande adressée à la Société ou à son siège social, ainsi que sur son site internet (www.argon.fr) et sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

Prochains rendez-vous financiers (diffusion des communiqués après bourse)

Lundi 6 janvier 2014 : Chiffre d'affaires annuel

A propos d'Argan

ARGAN est une foncière spécialisée en immobilier logistique qui développe pour ses locataires des plateformes « clés en main » qu'elle finance, conçoit, fait construire et dont elle assure elle-même la gestion locative. Son positionnement de développeur-investisseur lui offre un profil unique et une expertise reconnue sur ce secteur d'activité. Argan est cotée sur le compartiment B de NYSE-Euronext Paris (ISIN FR0010481960) et fait partie des indices CAC All-Tradable et CAC small.

La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007.



Citigate
Dewe Rogerson

Francis Albertinelli
Tél : 01 47 47 05 46
E-mail : contact@argan.fr

Agnès Villeret – Relations investisseurs – Relations presse
Tél : 01 53 32 78 95
E-mail : agnes.villeret@citigate.fr

L'opération d'émission d'obligations visée dans le présent communiqué ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L.411-1 du Code monétaire et financier. L'émission a été réalisée dans le cadre d'un placement privé auprès (i) de personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers et/ou (ii) d'investisseurs qualifiés et/ou (iii) d'un cercle restreint d'investisseurs, le tout tel que défini, et conformément, aux articles L.411-1, L.411-2, D.411-1 et D.411-4 du Code monétaire et financier. Le prospectus d'admission visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 novembre 2013 sous le n°13-626 rappelle les différents facteurs de risques relatifs à l'émission des obligations dans son paragraphe 2.2 et renvoie au document de référence 2012 et au rapport financier semestriel 2013 de la Société pour les risques liés à la Société et à son activité.